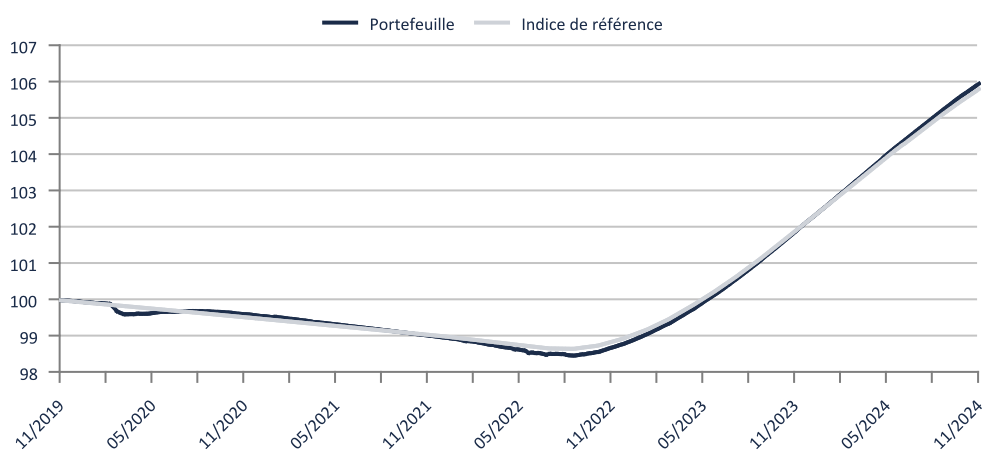


STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

L'objectif de gestion de SIENNA MONETAIRE ISR vise à offrir aux investisseurs une performance égale à l'ESTER diminuée des frais de gestion. La politique de gestion prendra en compte des critères sociaux, Environnementaux et de bonne gouvernance en plus des critères financiers classiques.

ÉVOLUTION DE LA VL et du Benchmark (base 100)

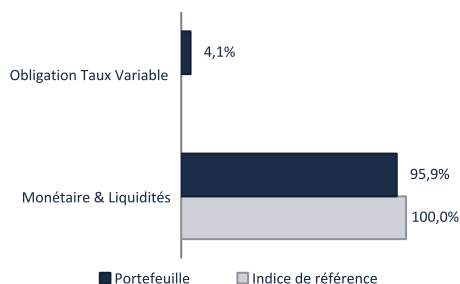


PERFORMANCES DU FONDS

Performances cumulées (en %)	1 mois	2024	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Portefeuille	0,26	3,65	4,00	7,01	5,97	5,16
Indice de référence	0,26	3,50	3,83	6,84	5,82	4,23
Performances annualisées (en %)	1 mois	2024	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Portefeuille	3,23	3,99	4,00	2,28	1,17	0,50
Indice de référence	3,11	3,83	3,83	2,23	1,14	0,42
Performances annuelles (en %)	2023	2022	2021	2020	2019	
Portefeuille	3,44	-0,14	-0,60	-0,40	-0,27	
Indice de référence	3,28	-0,02	-0,49	-0,47	-0,40	

Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion et n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Ces frais de souscription ne sont pas acquis par la société de gestion et sont versés au distributeur.

ALLOCATION D'ACTIFS DU PORTEFEUILLE



INDICATEURS

WAL*	WAM**	Sensibilité
228 j	22 j	0,06

*WAL : (Weighted Average Life), durée de vie moyenne pondérée jusqu'à la date de maturité des titres.

**WAM : (Weighted Average Maturity), maturité moyenne pondérée jusqu'à la date d'échéance des titres.

Actif net du portefeuille : 2 572,83 M€
Valeur liquidative de la part : 105,198 €

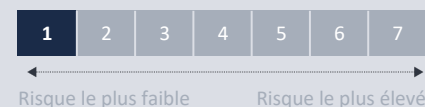


CARACTÉRISTIQUES

Date de création : 29/09/2014

Durée de placement : > 1 mois

Indicateur de risque (SRI) (1) :



Forme juridique : FCP

Classification AMF : Monétaire

Article SFDR (2) : 8

Code ISIN : FR0012008688

Devise : Euro

Indice de référence :
100% ECB Euro Short-term Rate Capitalisé

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Société de gestion : SIENNA GESTION

Gestionnaire : SIENNA GESTION

Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation : 0,09%

Coûts de transaction : 0,04%

Principaux risques :
Risque de perte en capital
Risque de taux
Risque de crédit
Risque de durabilité
Risque de contrepartie

Limite de réception des ordres :
12h30 pour exécution à J

Modalités de souscription/rachats :
En montant ou en cent-millièmes de parts

Ticker Bloomberg : HUMMONI FP

(1) L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas sans risque. Le capital investi n'est pas garanti : le fonds présente un risque de perte en capital.

(2) SFDR : Règlement 2019/2088 européen (Sustainable Finance Disclosure Regulation) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Il introduit de nouvelles obligations et normes communes de reporting pour les sociétés de gestion et les conseillers financiers afin de favoriser la transparence des produits financiers durables.

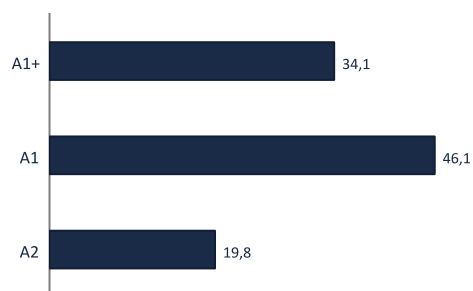
Article 8 : Produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales.

PRINCIPALES LIGNES

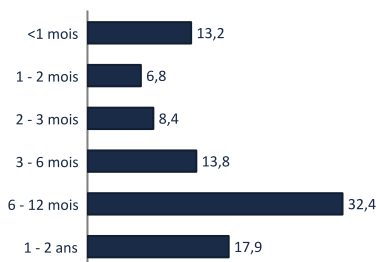
Valeurs	Poids	Pays	Produit / Maturité
AMUNDI EURO LIQ_SHORT TERM SRI SR	4,17%	France	OPCVM COURT TERME
DAT 30/06/25 KEREA EUR V ESTR OIS +C	4,09%	France	DAT 30/06/2025
NCP 04/12/24 78118 EUR F 3.12	3,40%	France	ECP 04/12/2024
OSTRUM SRI MONEY PLUS IC	2,98%	France	OPCVM ACTIONS
FEDERAL SUPPORT MONETAIRE-A	1,92%	France	OPCVM COURT TERME
NCP 26/08/25 TORDOMBK EUR V ESTR +	1,57%	Canada	ECP 26/08/2025
NCP 28/05/25 STELLANTIS BK EUR V ESTI	1,23%	France	ECP 28/05/2025
NCP 26/08/25 BPCESA EUR V ESTR OIS +	0,98%	France	ECP 26/08/2025
NCP 13/11/25 78217 EUR V ESTR OIS +C	0,97%	Royaume-Uni	ECP 13/11/2025
BTF 15/01/25 28W	0,97%	France	BTF 15/01/2025

ANALYSE DU PORTEFEUILLE - MONETAIRE

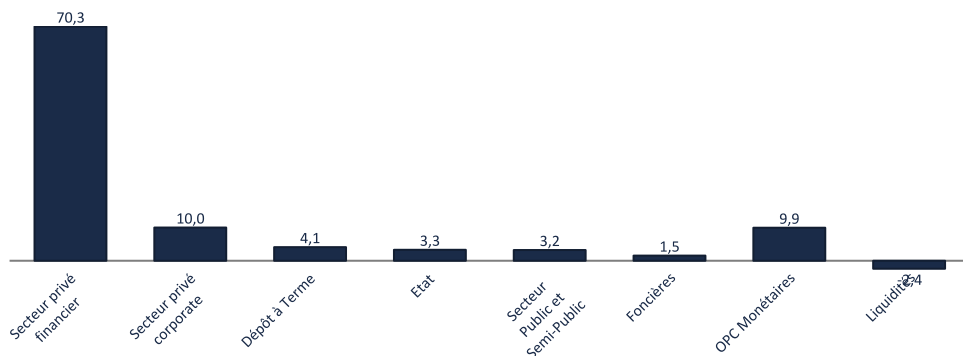
Répartition par notation court terme hors OPC (en % de la poche)



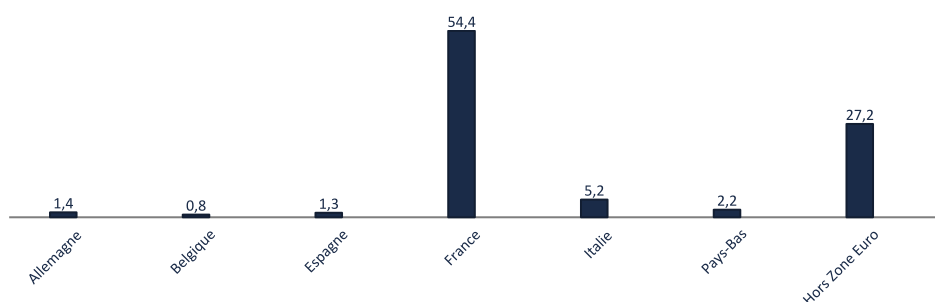
Répartition par tranche de maturité hors OPC (en % d'actif)



Répartition par type d'émetteur (en % d'actif)



Répartition géographique hors OPC (en % d'actif)



Economie et Marchés

Les marchés boursiers européens ont peiné à progresser, avec notamment une performance décevante du CAC 40, qui a chuté de 2%, partiellement à cause de la crise politique interne en France.

En effet, le gouvernement lutte pour faire adopter un budget et éviter un risque de censure, tandis qu'en Allemagne, la démission du ministre des Finances, C. Lindner, a mis fin à une coalition politique clé, augmentant le risque d'élections anticipées. Ces événements ont contribué à une baisse des taux souverains, tandis que l'écart entre les rendements des obligations françaises et allemandes s'est élargi. De plus, les indices PMI de novembre ont révélé une détérioration de la situation économique, renforcée par les tensions géopolitiques et le protectionnisme américain.

Du côté des Etats-Unis, Donald Trump, a déjà agi sur plusieurs fronts, notamment en matière de protectionnisme et de dépenses publiques. Parmi ses premières mesures envisagées, on trouve des économies budgétaires de 500 milliards de dollars et l'instauration de droits de douane sur la Chine, le Mexique, et le Canada. Ces propositions ont apporté une certaine détente sur les taux souverains américains, et soutenu les marchés financiers, propulsant le S&P 500 à de nouveaux sommets. Le dollar en a aussi bénéficié, s'appréciant de 2,3%.

Du côté des matières premières, le prix du Brent est resté stable autour de 72 dollars le baril, les Etats-Unis ont exprimé leur objectif d'augmenter la production américaine de 3 millions de barils par jour, mettant la pression sur l'OPEP. Ce contexte, associé à des températures froides en Europe et à une baisse de la production d'énergies renouvelables en Allemagne, a entraîné une forte hausse des prix du gaz naturel, qui ont bondi de 18%, atteignant un sommet annuel.

Le mot du gérant

L'élection de Donald Trump a rebattu les cartes pour la banque centrale américaine qui se retrouve devant une possible résurgence de l'inflation si les mesures économiques du nouveau président étaient mises à l'oeuvre. Le taux terminal est ainsi anticipé à 3,80%, bien au-dessus du taux neutre théorique de 2,5%. A contrario, en zone euro, les inquiétudes liées à un ralentissement plus marqué de la croissance ont poussé le taux terminal sur un niveau de 1,50%. Le taux de swap ESTER 1 an a baissé de 2,35% à 2,09 %, soit un plus bas depuis septembre 2022. Tout comme le mois précédent, les spreads de crédit sont restés stables. Ni les retraits de liquidités opérés par la BCE, ni les tensions géopolitiques n'ont affectés ce segment sur le marché monétaire. Opérations représentatives : Lloyds 11/25 ESTER+0.29%, Banque postale 11/25 ESTER +0.25%, De Volksbank 02/25 3,03%. Les liquidités ont été rollées sur de la semaine sur des niveaux à ESTER -0,05%.

ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE

Note risque ESG

	Portefeuille	Univers de départ
Note risque ESG moyenne pondérée	18,71	18,56
Taux de couverture (en % de l'actif)	86,38%	98,58%

Note risque ESG du portefeuille : Évaluation des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) des émetteurs (0 absence de risques et 100 risque maximal). La note risque ESG des émetteurs est pondérée par le poids de l'actif de l'émetteur dans le portefeuille.

Contribution des piliers E, S et G au risque ESG Global *

Fonds/Univers	Contribution du pilier E	Contribution du pilier S	Contribution du pilier G
Portefeuille	8,84%	49,84%	41,32%
Univers de départ	16,90%	48,46%	34,64%

* Les pourcentages présentés par pilier E ou S ou G représente la contribution de ce pilier au risque global ESG du fonds/univers de départ.

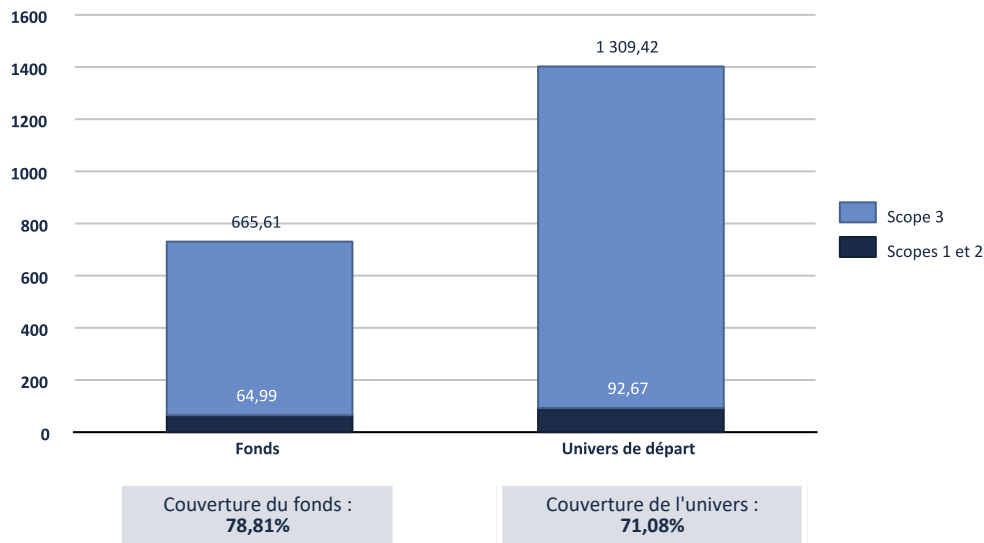
Controverses par niveau de gravité

Niveau de controverse	% de l'actif du fonds (hors OPC, dérivés, liquidités, souverains) exposé à des controverses	% de l'univers de départ exposé à des controverses
Aucune controverse identifiée	3,89%	16,42%
Niveau 1	21,46%	14,89%
Niveau 2	27,86%	30,41%
Niveau 3	45,11%	33,86%
Niveau 4	1,69%	3,56%
Niveau 5	0,00%	0,86%
Taux de couverture	64,37%	99,54%

Source des données : Sustainalytics

ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE

Intensité Carbone (TCO2 MEUR Revenus)



Afin de respecter l'exigence du Label ISR (V2), le fonds s'engage à surperformer sur au moins deux indicateurs par rapport à son indice/ univers de départ. Le taux de couverture minimum requis, au niveau du fonds, pour le premier indicateur est de 90 % et de 70 % pour le deuxième indicateur.

- 1er indicateur: l'intensité carbone
- 2e indicateur: femmes siégeant au conseil d'administration

Source : Sustainalytics

Définition : Exprimé en tonnes de CO2 par million d'euros de revenu, l'indicateur mesure la quantité de Gaz à effet de serre (GES) produite par unité de revenu générée par l'entreprise. Elle est pondérée par la part de l'actif dans le portefeuille.

	Portefeuille	Univers de départ	Source	Définition de l'indicateur
VIOLATION UNGC* * United Nations Global Compact : unglobalcompact.org	0,00%	0,02%	Sustainalytics	La part des actifs du fonds exposés à des entreprises qui violent les principes de l'UN Global Compact * ou les principes directeurs de l'OCDE.
	Couverture du fonds : 88,59%	Couverture de l'univers : 84,42%		
FEMMES SIÉGEANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION (EN %)	44,04%	40,65%	Sustainalytics	Moyenne pondérée du pourcentage de femmes siégeant au conseil d'administration des entreprises.
	Couverture du fonds : 58,28%	Couverture de l'univers : 68,63%		
EXISTENCE D'UNE POLITIQUE EN MATIÈRE DE DROITS HUMAINS	100,00%	95,90%	Sustainalytics	La part des investissements dans des entités ayant une politique en matière des droits humains en ligne avec les principes directeurs des Nations unies en matière de droits de l'Homme.
	Couverture du fonds : 88,59%	Couverture de l'univers : 83,55%		

Avertissement

Ce document est une communication publicitaire qui ne contient aucune information d'ordre contractuel. Aucune souscription dans les OPC gérés par la société de gestion SIENNA GESTION ne saurait se faire sur la base des seules informations figurant sur ce document. La souscription dans les OPC décrits doit se faire selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Toute personne envisageant une souscription doit notamment prendre connaissance du ou des DIC et du Règlement du ou des OPC, disponibles sur le site www.sienna-gestion.com. En conséquence, SIENNA GESTION ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement réalisée sur la seule base de cette présentation. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Le document ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation en vue de la fourniture de services de conseils en investissement ou de la vente d'instruments financiers. SIENNA GESTION s'efforce d'assurer l'exactitude des informations communiquées mais ne peut cependant en garantir l'exhaustivité et décline toute responsabilité en cas d'omission, ou d'erreur dans ces informations. La source des données du présent document est SIENNA GESTION. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.